

PROCÉDURE SUR LE PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

Numéro du document	PR-1000-03-REV02	
Préparée par	Marie-Claude Simard, directrice du Bureau des diplômés	
Instance consultée	Comité de direction	
Recommandé par	S. O.	
Adoptée par	Liza Frulla, directrice générale	
Entrée en vigueur	10 juin 2025	
Responsable de l'application	Direction générale	
Historique des mises à jour	Numéro	Date de mise à jour
	PR-1000-03-V01	19 décembre 2022
	PR-1000-03-REV01	19 septembre 2023
	PR-1000-03-REV02	10 juin 2025

Table des matières

1. OBJECTIF	3
2. CONDITIONS D'ADMISSION	3
3. CRITÈRES DE SÉLECTION	3
4. MOMENT DE LA REMISE DE LA DISTINCTION.....	3
5. ÉTAPES DU DÉPÔT ET DU TRAITEMENT DES CANDIDATURES.....	4
6. FORMULAIRE ET DOCUMENT(S) JUSTIFICATIF(S)	5
7. DÉPÔT	5
8. ENTRÉE EN VIGUEUR	5
9. MISE À JOUR	5
FORMULAIRE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE	6

La présente procédure découle de la Politique d'attribution d'une reconnaissance honorifique par l'ITHQ et précise les modalités d'attribution des prix d'excellence en enseignement.

1. OBJECTIF

Remettre annuellement un maximum deux prix d'excellence en enseignement à des professeurs de l'ITHQ, actifs ou retraités, qui se distinguent par l'excellence de leurs réalisations ainsi que par leur contribution au développement et au rayonnement de leur discipline.

2. CONDITIONS D'ADMISSION

- Être un professeur ou chargé de cours à l'ITHQ depuis au moins cinq ans;
- Être un professeur retraité de l'ITHQ et avoir enseigné à l'ITHQ au minimum cinq ans;

3. CRITÈRES DE SÉLECTION

Cette haute reconnaissance est attribuée à un membre du corps professoral de l'ITHQ, c'est-à-dire un professeur actif ou retraité, qui se distingue par l'ensemble de ses réalisations d'enseignement jugées exceptionnelles et innovantes, tout en contribuant à l'avancement de sa discipline.

La sélection du candidat s'effectue en tenant compte des critères suivants :

- Le caractère remarquable de ses réalisations en enseignement, en recherche ou en création;
- La notoriété de ses réalisations;
- Son niveau d'enseignement exemplaire et innovant;
- Son implication marquée dans sa discipline;
- Sa contribution exceptionnelle au rayonnement de sa discipline;
- La reconnaissance de ses pairs.

4. MOMENT DE LA REMISE DE LA DISTINCTION

Les prix d'excellence en enseignement sont décernés une fois par année, lors de la cérémonie de remise des diplômes qui se tient habituellement en novembre.

5. ÉTAPES DU DÉPÔT ET DU TRAITEMENT DES CANDIDATURES

Échéance	Responsable	Démarche à effectuer
Mi-novembre (après la remise des diplômes) Rappel mi-janvier	Direction générale	Transmettre à l'ensemble des employés un appel de candidatures regroupant les procédures et formulaires pour le diplôme honoris causa, les prix d'excellence en enseignement et les prix de reconnaissance de la direction générale, en précisant la date limite.
Mi-mars	Tout employé de l'ITHQ	Soumettre à la direction générale, au moyen du formulaire prévu à cet effet, une candidature répondant aux conditions d'admission.
Fin-avril	Direction générale	Vérifier si les candidatures reçues respectent les conditions d'admission et transmettre celles qui sont conformes au comité de direction.
Début-juin	Membres du comité de direction	En préparation à la rencontre du comité de direction : - Prendre connaissance des dossiers ; - Établir un ordre de priorité.
Début-juin	Comité de direction	Sélectionner le ou les récipiendaires en s'appuyant sur les critères de sélection. Informar la direction générale du classement des candidatures sélectionnées; cet ordre de priorité pourrait être nécessaire si la ou les personnes retenues ne s'engageaient pas à être présentes à la cérémonie de remise des diplômes pour recevoir leur distinction.
Fin-juin	Direction générale	Communiquer avec le ou les récipiendaires sélectionnés en priorité par le comité de direction dans le but de valider leur intérêt et leur disponibilité à recevoir cette reconnaissance institutionnelle lors de la cérémonie de remise des diplômes; dans la négative, la personne suivante de la liste est contactée et ainsi de suite. Transmettre le nom du ou des récipiendaires confirmés au Bureau des diplômés.

6. FORMULAIRE ET DOCUMENT(S) JUSTIFICATIF(S)

Le formulaire ci-dessous doit être dûment rempli. Dans le but d'appuyer le dossier, des documents justificatifs peuvent être joints.

7. DÉPÔT

Le dossier doit être déposé auprès de la direction générale avant le 15 mars à l'adresse Reconnaisanceshonorifiques@ithq.qc.ca.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente procédure entre en vigueur au moment de son adoption par la directrice générale.

9. MISE À JOUR

La présente procédure devra être mise à jour d'ici le 19 décembre 2027.

Signée à Montréal, le 10 juin 2025



Liza Frulla
Directrice générale



Formulaire de dépôt de candidature Prix d'excellence en enseignement

Identification du candidat ou de la candidate

Nom complet :

Niveau d'enseignement :

Spécialisation :

Téléphone :

Adresse courriel :

Cheminement professionnel du candidat ou de la candidate

(Résumé des postes professionnels occupés incluant le poste actuel à l'ITHQ)

Sommaire des réalisations pédagogiques importantes qualifiant l'excellence dans la tâche d'enseignement (qualité des activités d'encadrement des étudiants, approches pédagogiques distinctives, activités de recherche reconnues, mesures de soutien pour la réussite étudiante, innovation dans la façon d'enseigner, etc.)

Énumérer les différentes implications et participations du candidat à des comités ou tables de concertation de l'ITHQ et de l'industrie

Titres et reconnaissances officielles déjà obtenus

Justificatif pour l'octroi du prix d'excellence en enseignement à l'égard de la notoriété du candidat (leadership pour la réalisation de projets pédagogiques, intérêt pour l'interdisciplinarité, partage de pratiques pédagogiques et de matériel didactique, reconnaissance de ses pairs, etc.)

*Joindre au besoin tous documents supplémentaires justifiant le dépôt de la candidature
(ex. curriculum vitae, communiqués, articles, témoignages, lettre de recommandation)*